



Ville d'Athis-Mons

AUX RIVERAINS

Du quai de l'Orge / Plaine Basse

Athis-Mons le 24 janvier 2018

Information N°3

OBJET : Crue de la Seine Information N°3

Madame, Monsieur,

Le niveau de la Seine continue de monter régulièrement et atteindra un niveau proche de celui observé lors de la crue de juin 2016. Les quais, dorés et déjà interdits à la circulation automobiles, devraient être complètement impraticables d'ici quelques heures y compris pour les piétons.

Cette montée des eaux impacte l'écoulement des réseaux d'assainissement qui arrivent à saturation. Cette situation est à l'origine des inondations de votre secteur.

Nous vous recommandons donc vous préparer à évacuer votre habitation.

Le gymnase Argant avenue Dunant sera en capacité d'accueillir, dans la journée de demain, les personnes qui ne peuvent être logées chez des proches et qui nécessitent un hébergement d'urgence.

Les services de la ville sont à votre disposition au **01.69.54.54.54**

RAPPEL des précautions qui s'imposent :

Ne pas stationner les véhicules dans les sous-sols et aux abords des cours d'eau,
Éviter de stocker des marchandises périssables dans les sous-sols,
Mettre en sécurité les appareils électriques,
Vérifier le bon fonctionnement des clapets anti retour,
Rehausser les mobiliers si nécessaire,
Éviter de laisser les conteneurs de tri sélectif sur le domaine public.

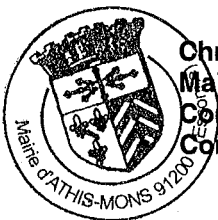
Merci de vous reporter au verso du présent afin de prendre connaissance des consignes complémentaires à mettre en œuvre dans le cadre d'une évacuation de logement.

En cas d'urgence : Prévenir les services de secours (18)

Des informations sont communiquées régulièrement sur le site internet de la ville (<http://mairie-athis-mons.fr>) et la page Facebook municipale.

Je vous recommande d'être très vigilants et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

(Tournez SVP)



Christine RODIER
Maire
Conseillère Départementale
Conseillère Territoriale

Mairie d'Athis-Mons

Place du Général de Gaulle - 91205 Athis-Mons Cedex

Tél. : 01 69 54 54 54 - Fax. : 01 69 54 54 99 - Mail : mme-lemaire@mairie-athis-mons.fr



Ville d'Athis-Mons

ARTICLES A EMPORTER EN CAS D'EVACUATION

AVANT DE PARTIR, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

- **COUPE L'ELECTRICITE, L'EAU, LE GAZ,**
- **FERME TOUTES LES ISSUES.**

Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac :

(Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant) :

- **Médicaments,**
- **Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique,**
- **Vêtements de rechange,**
- **Couvertures,**
- **Argent,**
- **Clés de voiture et de maison,**
- **Pièces d'identité, papiers personnels,**
- **Carnets de Santé,**
- **Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons,**
- **Articles pour animaux domestiques – nourriture, médicaments, laisse.**



Ville d'Athis-Mons

Information N°3

AUX RIVERAINS

Quai de l'Industrie

Athis-Mons le 24 janvier 2018

OBJET : Crue de la Seine Information N°3

Madame, Monsieur,

Le niveau de la Seine continue de monter régulièrement et atteindra un niveau proche de celui observé lors de la crue de juin 2016. Les quais dorés et déjà interdits à la circulation automobiles devraient être complètement impraticables d'ici quelques heures y compris pour les piétons.

Nous vous recommandons donc d'évacuer votre habitation.

Le gymnase Argant avenue Dunant sera en capacité d'accueillir à partir de 17 heures les personnes qui ne peuvent être logées chez des proches et qui nécessitent un hébergement d'urgence.

Les services de la ville sont à votre disposition au **01.69.54.54.54**

RAPPEL des précautions qui s'imposent :

Ne pas stationner les véhicules dans les sous-sols et aux abords des cours d'eau,
Éviter de stocker des marchandises périssables dans les sous-sols,
Mettre en sécurité les appareils électriques,
Vérifier le bon fonctionnement des clapets anti retour,
Rehausser les mobiliers si nécessaire,
Éviter de laisser les conteneurs de tri sélectif sur le domaine public.

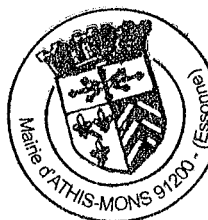
Merci de vous reporter au verso du présent afin de prendre connaissance des consignes complémentaires à mettre en œuvre dans le cadre d'une évacuation de logement.

En cas d'urgence : Prévenir les services de secours (18)

Des informations sont communiquées régulièrement sur le site internet de la ville (<http://mairie-athis-mons.fr>) et la page Facebook municipale.

Je vous recommande d'être très vigilants et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

(Tournez SVP)



Christine RODIER
Maire
Conseillère Départementale
Conseillère Territoriale

Mairie d'Athis-Mons

Place du Général de Gaulle – 91205 Athis-Mons Cedex

Tél. : 01 69 54 54 54 – Fax. : 01 69 54 54 99 – Mail : mme-lemaire@mairie-athis-mons.fr



Ville d'Athis-Mons

ARTICLES A EMPORTER EN CAS D'EVACUATION

AVANT DE PARTIR, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

- COUPE L'ELECTRICITE, L'EAU, LE GAZ,
- FERME TOUTES LES ISSUES.

Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac :

(Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant) :

- Médicaments,
- Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique,
- Vêtements de rechange,
- Couvertures,
- Argent,
- Clés de voiture et de maison,
- Pièces d'identité, papiers personnels,
- Carnets de Santé,
- Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons,
- Articles pour animaux domestiques – nourriture, médicaments, laisse.